



Le Président

**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

**Monsieur Charles DE COURSON
Député et Président de la
commission surendettement
126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07**

Saint-Louis le, 18 septembre 2019

Internet : www.cercleproprietaires.com

E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

**Rapport sur la réunion avec divers assistants parlementaires et de Monsieur Charles DE COURSON
Député et Président de la commission de surendettement du groupe parlementaire, de Monsieur
Alexandre RUF conseillé de Monsieur le Ministre du logement.**

Monsieur le Député et Président,

Au nom du CERCLE des PROPRIETAIRES je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenu dans la démarche pour cette réunion avec Monsieur Charles DE COURSON Député et Président. Les diverses déclarations de Monsieur le Ministre Julien de NORMANDIE appelant à un plus juste équilibre entre locataires et propriétaires et pour une relance de la confiance de l'investissement dans l'immobilier pour les propriétaires bailleurs ont fait réagir le CERCLE pour un projet de loi équitable. La première rencontre avec Monsieur le Député Didier MARTIN de Dijon, m'a conseillé de poursuivre l'idée pour un éventuel aboutissement d'une loi favorable pour le locataire et le propriétaire. Depuis des années les députés, divers responsables d'associations de propriétaires sont unanimes en affirmant que c'est une injustice de déshabiller Paul pour habiller Jacques. Le débat public de Monsieur le Président de la République a fait changer la morale et a apporté une évolution dans la politique.

Les consultants : Monsieur Léo BARRUOL à la permanence de Monsieur le Député Jean-Luc LAGLEIZE de TOULOUSE.
Monsieur Nicolas SEMMARTIN à la permanence de Madame la Députée Jeannine DUBIE à ODOS.
Monsieur François ROUX à la permanence de Monsieur le Député Jean-Bernard SEMPASTOUS à BAGNERES de BIGORRE.
Madame la Sénatrice Patricia SCHILLINGER pour une demande d'entretien avec Monsieur Alexandre RUF conseiller de Monsieur le Ministre Julien de NORMANDIE et du soutien par lettre de ce dernier.
Le soutien par une lettre de Monsieur Christophe BOUILLON Député et vice-président de la Commission du surendettement du groupe parlementaire. (le 11.09.19. j'ai eu un bref entretien avec le nouvel attaché parlementaire)
Monsieur le Député Jean-Luc REITZER de notre circonscription en présence de son collaborateur Maxime BELTZUNG par un entretien et par le soutien de deux lettres.
Le soutien par lettre de Monsieur Jacques CATTIN Député du Haut-Rhin et Conseiller Régional Grand-Est.
Le soutien par E-Mail de Madame Brigitte KLINKERT Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin.
De la lettre de la Présidence de la REPUBLIQUE FRANCAISE par le biais de la chef de cabinet me demandant de prendre attache avec Messieurs Joël GIRAUD et Eric WOERTH.
Entretien avec Monsieur Charles DE COURSON Député et Président de la commission de surendettement en présence de Madame Sabrina ABIB collaboratrice parlementaire au bureau de l'Assemblée Nationale.
Entretien avec Monsieur Boris MAZEAU collaborateur Parlementaire de Monsieur le Député Philippe CHASSING.
Deuxième entretien avec Monsieur Charles DE COURSON Député et Président de la commission de surendettement en présence de Madame Christine JUPERTUIS responsable de la commission de surendettement du groupe parlementaire.
Entretien avec Monsieur Alexandre RUF conseillé auprès de Monsieur le Ministre Julien de NORMANDIE au Ministère du Logement.

La déception : Messieurs le Président de quatre groupes du Parlement aucune réponse à ma lettre pas même un accusé réception.
Monsieur le Président Christophe DEMERSON Président de l'UNPI n'a pas souhaité donner suite à ma lettre et à diverses autres démarches.
Avec ce manque de soutien, il pénalise ses adhérents qui attendent et demandent aussi une amélioration sur l'effacement de la dette locative. L'UNPI a été responsable de l'abandon de la GRL et ceci a créé diverses conséquences sur la location. (logement vacant, difficulté à attribué un logement à un locataire à faible revenu)
L'entretien avec Monsieur Eric STRAUMANN Député du Haut-Rhin était bref sans soutien, bien que la proposition du Cercle est presque une copie du projet RSA présenté lors de sa Présidence du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Synthèse : Les différents entretiens avec les collaborateurs des députés, tous ont trouvé un souhait de donner à ce projet une suite favorable.
Monsieur Charles DE COURSON Député et Président de la commission de surendettement et principal personnage a accueilli favorablement le message du CERCLE.
Il a été question de créer en collaboration avec Madame Christine JUPERTUIS un groupe de travail pour affiner l'idée et pouvoir la présenter à l'assemblée nationale.
Cette nouvelle loi pourra s'appeler Charles DE COURSON.
Monsieur Alexandre RUF ne voit pas d'inconvénient et participera à ce groupe de travail.
Le Président du CERCLE apportera également les propositions.
Ce groupe de travail regroupera tous les acteurs concernés : collaborateur de divers députés, Banque de France, association de locataires et de propriétaires, CAF, FSL.

Thème de réflexion :

Réduire les dossiers de surendettement par diverses mesures.
Analyse immédiat du dossier par un diagnostic financier et social (loi ELAN) sauf que la loi ELAN ne propose cette mesure tardivement.
Plus de transparence dans le diagnostic
Suite à ce diagnostic deux possibilités, un surendettement social justifié donc le FLS devra soutenir financièrement le locataire. Ne pas simplement rayer d'un coup de crayon la dette.
Deuxième possibilité c'est un dossier de surendettement provoqué, donc prévoir un remboursement par un plan d'apurement obligatoire d'un montant minimum.
Ce projet permettra d'ouvrir d'autres directions telles que la continuation du versement des APL.

Les avantages :

Cette loi devra donner à réfléchir pour une gestion plus rigoureuse.
Le locataire qui procède à un plan d'apurement n'aura plus de restriction bancaire.
Suite à cet engagement, il y aura de part principe une forte diminution de surendettement car chacun saura qu'il faudra rembourser.
Ceci donne encore beaucoup d'autres avantages non négligeables pour le gouvernement.
Pour le propriétaire c'est un soulagement de ne plus voir sa dette rayé d'un coup de crayon.
C'est aussi un espoir de redonner une certaine confiance au propriétaire de continuer à louer.
Donc, moins de logement vacant.
Ceci redonne la confiance au propriétaire pour continuer à investir.

Interview sur BFMTV à 8h30 de Monsieur le Ministre du Logement : OUI à un logement pour tous, notre proposition va à petit pas dans ce sens, mais cela a aussi un coût, mais pas sur le dos des propriétaires.

Avec la proposition de la loi de Monsieur le député Charles DE COURSON les discours de Monsieur le Ministre Julien de NORMANDIE se traduiront en acte.

Recevez, Monsieur le Député et Président, à l'expression de ma parfaite considération.

Le Président du CERCLE

Gilbert SPERY

PS : copie à toutes les personnes citées

Le Président du CERCLE pourra participer aux travaux à Paris (entre 10 h et 17 h)

Inscrite au registre des associations du Tribunal de Mulhouse.
Cercle des propriétaires et copropriétaires du pays de Saint-Louis, Altkirch et Sierentz
12 rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS
Tél. 03 89 68 41 98